

Des voix: Bravo!

M. Gray (Windsor-Ouest): Pour que le premier ministre sache que nous ne parlons pas à tort et à travers, je vais lui lire ce que La Voix—Le Réseau des aînés (Canada), le principal groupe représentant les Canadiens âgés, a déclaré le 28 avril dernier:

Si nous voulons vraiment préserver l'universalité, nous ne devrions pas taxer les prestations de façon détournée.

La déclaration se poursuit ainsi:

La Voix préférerait que le gouvernement augmente le taux d'imposition maximum au lieu de retirer les prestations.

Le premier ministre ne se rend-il pas compte que nous ne critiquons pas son gouvernement à tort et à travers, mais que nous parlons au nom des Canadiens, en général, et des personnes âgées, en particulier?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a dit, il me semble, qu'il voulait un régime fiscal plus équitable. Je voudrais attirer son attention sur ce que nous avons fait au cours des quatre dernières années et demie.

Il a parlé de l'augmentation des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers. Je lui rappelle que 80 p. 100 de cette hausse est attribuable à la relance de l'économie et que seulement 20 p. 100 découle de l'augmentation des taux d'imposition.

Je lui rappelle également que la suppression du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et de certains abris fiscaux comme les yachts, les péniches aménagées et les hôtels, l'impôt minimum, les dispositions sur les biens restreints de l'industrie pétrolière et gazière, l'impôt sur les grandes sociétés ainsi que la surtaxe élevée qui est prévue dans ce budget sont autant de mesures destinées à rendre le régime fiscal plus équitable.

Comme l'a dit Adam Zimmerman: «Au lieu de perdre votre temps à lancer des insultes au Parlement et ailleurs, pourquoi ne pas étudier les dossiers?»

Des voix: Bravo!

LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES TOUCHANT LES PROGRAMMES SOCIAUX

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Nous avons eu différentes versions de ce qui s'est dit au congrès libéral de la fin de semaine sur la manière de réparer les pots cassés. Cependant, j'ai l'impression que beaucoup d'entre nous avons aussi entendu beaucoup de choses en fin de semaine sur la confiance et le budget.

Questions orales

Nous avons appris que le programme de garderies était abandonné, que les prestations d'assurance-chômage et d'assurance-soins médicaux étaient réduites, que les allocations familiales et les pensions de vieillesse étaient assujetties à l'impôt. Au nom de tous les Canadiens qui ont entendu les rumeurs, je demande si les programmes sociaux et l'universalité de ces programmes sont encore sacrés au Canada.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député pose cette question en laissant totalement de côté la motivation première du budget, c'est-à-dire juguler la dette publique en tenant compte du fait que, depuis 1969, les frais d'intérêt sur la dette publique sont passés de 12c. par dollar généré sous forme de taxe à 35c. Si nous ne faisons rien, la situation empirera et les programmes sociaux dont se soucie le député devront tout simplement être abolis.

De ce côté-ci de la Chambre, nous nous sommes engagés à maintenir les programmes sociaux et à prendre dès maintenant les mesures nécessaires.

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, j'imagine que ces programmes ne sont plus aussi sacrés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient auparavant.

LA RÉDUCTION DU FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, à l'automne dernier pendant la campagne électorale nous avons beaucoup entendu parler de bonne gestion et de bons gestionnaires.

Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Étant donné qu'on a diminué de 2,9 milliards de dollars le financement des programmes établis et que l'assurance-maladie et l'enseignement postsecondaire vont relever de plus en plus de la compétence des gouvernements provinciaux, est-ce la politique du gouvernement en ce qui concerne la gestion de charger dans tout le pays les gouvernements provinciaux de conserver les programmes essentiels parce que le gouvernement fédéral ne peut pas remplir ses engagements?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député omet de dire que le financement des programmes établis sera fortement augmenté, de l'ordre de 25 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, par rapport au cinq dernières années. Nous continuons à tenir nos engagements à l'égard de ces programmes importants.

Le député doit se rendre compte que si nous n'arrivons pas à maîtriser ce problème de la dette, parce que les intérêts à payer en tant que pourcentage de nos recettes sont beaucoup plus élevés que ceux des provinces et les